

Image not found or type unknown



Résiliation d'abonnement dans les 7 jours

Par **ledessineux**, le **21/11/2012** à **11:02**

Je voudrais résilier un contrat d'abonnement de journaux signé le 14/11/12

Je me suis rendu compte que le contrat mentionnait une période d'abonnement de 12 mois, alors qu'il était question d'essai sur une période d'un mois.

Serait-il possible de connaître le code de l'article de loi qui permet une rétractation dans les 7 jours après signature d'un contrat.

D'avance merci.